

exprimait la certitude (traduction) "que la coopération poussée existant entre nos deux pays dans le domaine des recherches axées sur la défense profite aux deux nations et qu'il convient d'en favoriser la croissance".

Dans l'ensemble, les porte-parole libéraux et néo-démocrates acclamèrent la décision du gouvernement en disant qu'elle corroborait les arguments de l'Opposition; de son côté, M. James Stark, président du mouvement *Operation Dismantle*, a exprimé le point de vue de nombreux groupes pacifistes quand il a déclaré : "Nous allons considérer cela comme une victoire. Nous n'en remportons pas beaucoup, vous savez!"²⁷ Les deux principaux journaux de Toronto ont applaudi le gouvernement. Dans son édition du 8 septembre, le *Star* écrivait que désormais le Canada s'intéresserait à l'IDS dans le contexte de la limitation des armements; de son côté, le *Globe and Mail* déclarait, le 9 septembre, que la décision prise attestait qu'il existait bien à Ottawa une politique étrangère indépendante, forte et active. Le 10 septembre, l'éditorialiste du *Devoir*, M. Albert Juneau, exprima une mise en garde : il rappela l'affirmation du Premier ministre selon laquelle l'Union soviétique était très en avance dans le domaine de la défense contre les missiles balistiques, et il souligna les dangers que l'IDS comportait pour les négociations de Genève sur la limitation des armements.

CONCLUSION

D'aucuns ont fait valoir que l'ampleur de la controverse publique a été attribuable en partie au gouvernement lui-même, pendant cet été qui s'annonçait par ailleurs tout à fait ordinaire. Après tout, c'est le gouvernement qui a choisi de retarder sa décision au sujet de la participation du Canada à l'IDS, voire de créer un comité parlementaire pour examiner toute la question. Ce faisant, il a sans aucun doute prolongé le processus décisionnel et permis à l'opposition publique de croître, mais il a aussi fourni à cette dernière une tribune officielle où exprimer ses inquiétudes.

Dans les circonstances, il est juste de supposer que la mise sur pied du comité parlementaire traduisait un désir véritable de sonder le pays sur deux questions litigieuses. Certes, les mérites de la consultation publique comptaient pour beaucoup dans la stratégie du nouveau gouvernement, mérites qu'il a d'ailleurs souvent invoqués pour se distinguer de ceux qui l'avaient précédé au pouvoir.

Bien que la démarche du comité parlementaire ait donné plus d'envergure à la controverse, il n'est pas du tout clair qu'une décision prise rapidement, surtout si elle avait favorisé la participation, n'aurait

pas eu de conséquences politiques graves. Le fait est que le débat sur la participation du Canada aux recherches reliées à l'IDS a abordé toute une panoplie de questions tiraillant le pays depuis longtemps, qu'il s'agisse de la politique de défense, de notre engagement à l'égard de la limitation des armements, de l'image que nous avons de nous-mêmes dans la collectivité mondiale, ou encore, par-dessus tout, de nos rapports avec les États-Unis. De tous les pays de l'OTAN, le Canada est le seul à partager le continent nord-américain avec les États-Unis. Cette réalité physique a inévitablement influé sur les longues réflexions du gouvernement, tout comme la peur de prendre du retard sur les Américains dans le domaine de la technologie de pointe a compté dans la décision des autres pays qui avaient été invités à participer à l'IDS.

En termes très généraux, les Canadiens estiment et admirent leurs voisins du Sud, mais un élément considérable de la population tient toujours à faire la distinction entre les deux pays et à protéger l'autonomie canadienne. Aucun gouvernement ne peut tout à fait se permettre de ne pas tenir compte de cet élément, d'une part parce qu'il n'est pas assujéti aux frontières des partis, d'autre part parce qu'il exerce une influence réelle, mais aussi, enfin, à cause de son importance numérique. Il importe donc de prendre en considération le contexte dans lequel le gouvernement Mulroney a pris sa décision. D'abord, celui-ci a été perçu comme étant mieux disposé à l'égard des États-Unis que son prédécesseur, et plus particulièrement à l'égard des tendances s'y manifestant. Pour être plus précis, disons que le gouvernement a pris sa décision au lendemain de l'incident du *Polar Sea**, alors qu'il se préparait à déployer des efforts concertés pour améliorer les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Compte tenu de tous ces éléments, il était quasi certainement essentiel, aux yeux du gouvernement, de ne pas être perçu comme étant entièrement assujéti aux Américains.

Le Premier ministre a par ailleurs fait allusion à d'autres critères. Dans sa déclaration publique du 7 septembre, il a rappelé certains propos qu'il avait formulés sur l'IDS en mars, quand il avait dit craindre de (traduction) "se trouver dans une situation dont les paramètres nous échappent et où le

* Les États-Unis avaient envoyé un brise-glaces de la Garde côtière, nommé le *Polar Sea*, dans le passage du Nord-Ouest au début d'août, sans reconnaître les droits souverains revendiqués par le Canada sur ces eaux, ce qui déclencha un tollé de protestations.